

Liste des délibérations prises lors de la réunion du conseil municipal du 10 novembre 2022

Présents :

Rached Ait Slimane, Maire, Isabelle Azevédo, Marie-Claude GRENON, adjoint(e)s
Françoise Bouillot, Aline Chantereau Prieur, Sylvette Clémentino, Betty Dagousset, Amanda Grimont
Jean-Noël Gapteau, Bernard Pierrel

Absents excusés : Thierry Béguin (Procuration Rached Ait Slimane) ; Bernard Pierrel (procuration Amanda Grimont) ; Annie Taillemitte (Procuration Marie-Claude Grenon)

Membres en exercice : 12

Secrétaire de séance : Marie-Claude Grenon

Délibération N°38 : Convention de mise à disposition du personnel entre la commune et la CDC
Modification des termes de mise à disposition du personnel communal pour l'entretien de la voirie et de l'aire de camping-car, dans la cadre de cette nouvelle convention la commune perçoit un remboursement
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 39 : Décision modificative
Modification de lignes de budget en fonctionnement chapitre 12 vers 65
Modification de lignes de budget en investissement suppression lignes 13 et ajout à la ligne 16 et 20
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 40 : Suppression du poste d'agent de maîtrise
Suite au départ de l'employé communal agent de maîtrise ce poste est supprimé
Adoptée à l'unanimité

Délibération N°41 : Jouets de Noël
Chaque enfant de l'école recevra un bon d'achat de 25€
Adoptée à l'unanimité

Délibération N°42 : Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
Suite à sa réunion, la CLECT a réétudié le transfert de diverses charges vers certaines communes ou vers la CDC
La commune de Mery sur Cher n'est concernée par aucun transfert
Adoptée à l'unanimité

Délibération N°43 : Tarifs communaux
Ils restent les mêmes que pour 2022, sauf pour les droits de chasse Syndicat des Berthes : 30€, Société des chasseurs réunis : 60€
Pour le cimetière, instauration d'un tarif pour un emplacement de cave urne 30 ans : 80€ et 50 ans : 100€
Adoptée à l'unanimité

Délibération N°44 : Souscription aux services du GIP RECIA (Groupement d'Intérêt Public Région Centre Inter Active)
Termes de la convention de déploiement de l'ENT primOt dans les écoles et dépenses afférentes
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 45 : Adhésion au GIP RECIA
La commune adhère au service et inscrit les dépenses afférentes au budget
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 46 : Vente d'un terrain communal
Vente d'un terrain situé rue Joubert d'une superficie de 5647m² pour construction d'une maison d'habitation
Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 47 : Motion de l'AMF (Association des Maires de France)

L'AMF exprime son inquiétude concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes des communes et leur capacité à investir et à maintenir les offres de service de proximité adaptées aux besoins de leurs administrés.

Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 48 : Remboursement des frais de garde des enfants aux élus

Si les élus doivent faire garder leurs enfants pour assister à diverses réunions, des commissions, sur présentation de leur convocation, ils peuvent prétendre au remboursement des frais de garde engagés.

Adoptée à l'unanimité

Délibération N° 49 : Modification des statuts du SIAEPA Méry sur Cher, Thénioux et Saint Laurent

Présentation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

Adoptée à l'unanimité

Liste des délibérations prises lors de la réunion du conseil municipal du 16 décembre 2022

Présents :

Rached Ait Slimane, Maire, Isabelle Azevédo, Adjointe

Françoise Bouillot, Aline Chantereau Prieur, Sylvette Clémentino, Betty Dagousset, Annie Taillemite

Jean-Noël Gapteau, Bernard Pierrel

Absents excusés : Thierry Béguin (Procuration Rached Ait Slimane) ; Marie-Claude Grenon (procuration Aline Chantereau-Prieur)

Absente : Amanda Grimont

Membres en exercice : 12

Secrétaire de séance : Sylvette Clémentino

Délibération N° 50

Retrait de la CDC Vierzon-Sologne-Berry du SIAEPA de Mery sur Cher et Thénioux au 01^{er} janvier 2023

Restitution de la compétence d'assainissement non collectif aux membres du syndicat avec modification des statuts du syndicat en conséquence, transfert de l'actif et du passif du syndicat à la CDC Vierzon-Sologne-Berry

Adoptée à l'unanimité des votants

Délibération N° 51

Avenant au marché pour la réhabilitation du bâtiment commercial

Acceptation d'un devis pour 2 menuiseries extérieures d'un montant de 3487€

Adoptée à l'unanimité des votants

Délibération N° 52

Demande d'une subvention de 500€ de la part de l'association Méry Danse

Adoptée à l'unanimité des votants